CARRIÈRES DE VIGNATS

Ateliers riverains

#3

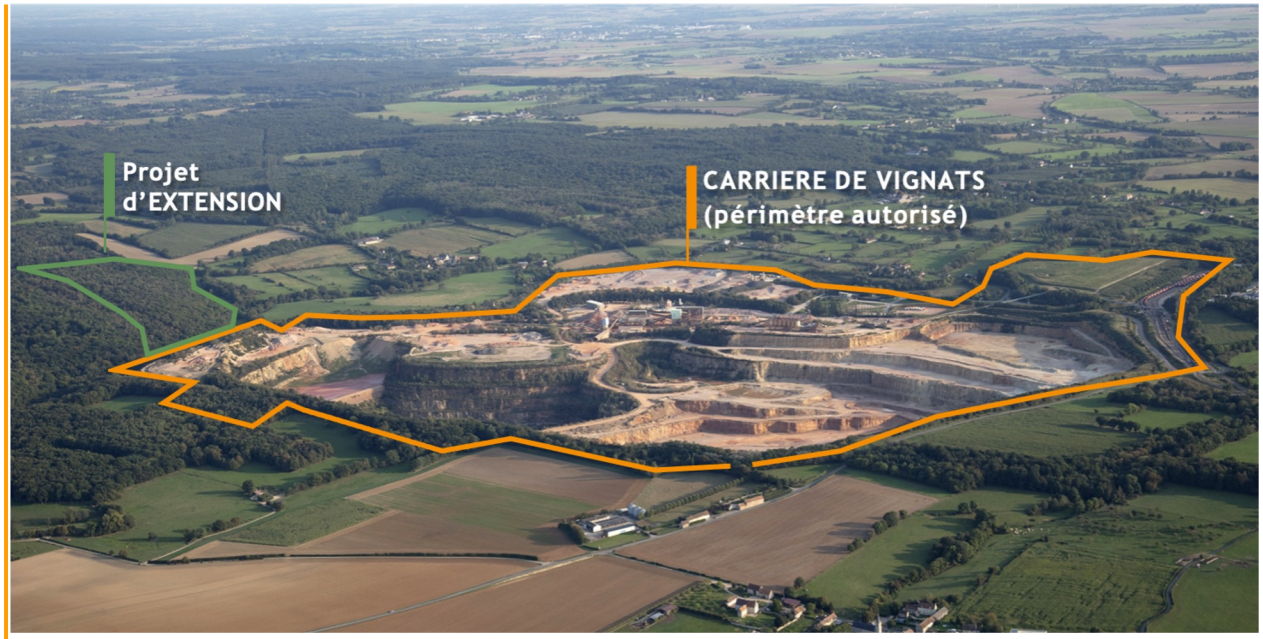

15.05.2024

INTRODUCTION

Les 14 et 15 mai 2024 s'est tenu le troisième cycle d'ateliers destiné aux riverains de la carrière. Ceux-ci sont menés dans le cadre des actions d'information et de concertation en lien avec le projet d'extension de la carrière.

Le 15 mai, l'atelier s'est déroulé avec la participation des habitants des communes de Nécy, Merry, Fourches et Vignats. Pour introduire la réunion, M. Colin, président de la société des Carrières de Vignats, remercie les riverains qui ont répondu présents pour ce troisième atelier et accueille les nouveaux riverains qui n'ont pas pu participer aux ateliers précédents.

Les échanges ayant eu lieu à l'occasion de cette réunion sont retranscrits directement dans les pages de la présentation projetée. Les éléments de compte-rendu, sont signalés par un rectangle orange « compte-rendu ». Les questions posées par les participants sont retranscrites en **orange**, et les réponses apportées par les équipes de la carrière et de l'agence Tact sont en noir à la suite de la question, précédées d'une flèche →.

Présents

Carrières de Vignats : M. Colin, président de la société des carrières de Vignats – M. Bouron, responsable foncier – M. Le Borgne, directeur d'exploitation.

Agence Tact : Thomas Muselier, président – Daphnée Simon, consultante – Imen Dammak, assistante chef de projet

Participants :

- 16 habitants des 4 communes

ORDRE DU JOUR

1. **Retour sur les ateliers #1 et #2 et leurs objectifs**
2. **Les projets de la carrière**
3. **Résultats d'études**

1h

4. **Charte d'engagements**

   > Thématiques principales identifiées

   > Travail collectif sur la charte d'engagements

1h

1.

RETOUR SUR LES ATELIERS #1 & #2 ET LEURS OBJECTIFS

RAPPEL DES OBJECTIFS DU CYCLE D'ATELIERS

3 Ateliers riverains avant le dépôt, prévu 2nd semestre 2024

1 **Présentation du projet d'extension, rappel du cadre réglementaire**

Objectifs : Poser un cadre, avoir un niveau de connaissance commun entre élus et riverains

2 **Présenter les résultats des études, identifier les options techniques, définir les sujets de discussions pour la charte d'engagements**

Objectifs : Comprendre les contraintes, s'accorder sur ce qui est discutable et concertable, préfigurer la charte d'engagements

3 **Acter une prise d'engagement des carriers vis-à-vis des préoccupations et demandes des riverains**

Objectifs : Rédiger la charte d'engagements

SYNTHÈSE DES POINTS ABORDÉS

Atelier #1

- Un projet d'extension qui s'inscrit dans un cadre réglementaire strict ;
- Mise en place d'une démarche volontaire de concertation très en amont de celle réglementaire ;
- Création d'instances de dialogue :
  - Comité de suivi avec les élus
  - Ateliers riverains
- Création de supports d'information :
  - Newsletters
  - Site internet

Création d'un cycle d'atelier riverains pour suivre la démarche et définir, in fine, une charte d'engagements.

Atelier #2

- Présentation des résultats d'études ;
- Présentation du plan de phasage
- Échanges sur la charte d'engagements et identifications des thématiques pouvant faire l'objet d'engagements :
  - Autour de l'exploitation actuelle ;
  - Autour du projet d'extension.

Travail collectif sur les sujets d'engagements

RAPPEL DES DERNIERS ECHANGES

ATELIER #2

15 & 16 novembre 2023

27 participants
le 15/11 (commune de Brieux)

18 participants
le 16/11 (communes de Fourches, Merri, Nécy et Vignats)

Les discussions ont mis en lumière une nécessité :

- Travailler sur les impacts actuels de l'exploitation ;
- Concrétiser une prise d'engagements par les carriers pour maintenir un lien de confiance avec les riverains ;
- Continuer à informer sur l'avancée du projet et des études.

RAPPEL DES OBJECTIFS DU CYCLE D'ATELIERS

L'atelier est introduit par une présentation de l'ordre du jour et des équipes de la Carrière de Vignats et de l'Agence Tact.

Un rappel des objectifs et enjeux de la réunion est fait afin de la resituer dans le cycle des ateliers prévus pour le travail autour de la charte d'engagements. À cette occasion, il est rappelé également l'articulation de la charte d'engagements avec les autres phases d'instruction avant le dépôt du dossier du projet.

Une synthèse des points abordés dans les ateliers 1 et 2 est présentée.

THÉMATIQUES DEVANT FAIRE L'OBJET DE RETOURS

Plusieurs éléments ont fait l'objet de demandes précises lors du dernier atelier. La présentation d'aujourd'hui répondra aux points suivants :

Réponses immédiates

- Mise à jour du calendrier du projet ;
- Information sur les horaires d'activités du site actuel
- Diffusion des comptes-rendus des comités de suivi élus ;
- Poursuite du cycle d'ateliers au-delà du 3e atelier.

Réponses au fil de la présentation

- Avancées de l'étude acoustique et du déplacement des installations ;
- Présentation des résultats des mesures de poussières réalisées à l'automne et au printemps ;
- Avancées sur les questions paysagères, de merlon, etc ;

Réponses dans la charte d'engagements

- Méthode de signalements en cas de gênes (formulaire, numéro, etc) ;
- Visites techniques de l'installation ;

CALENDRIER

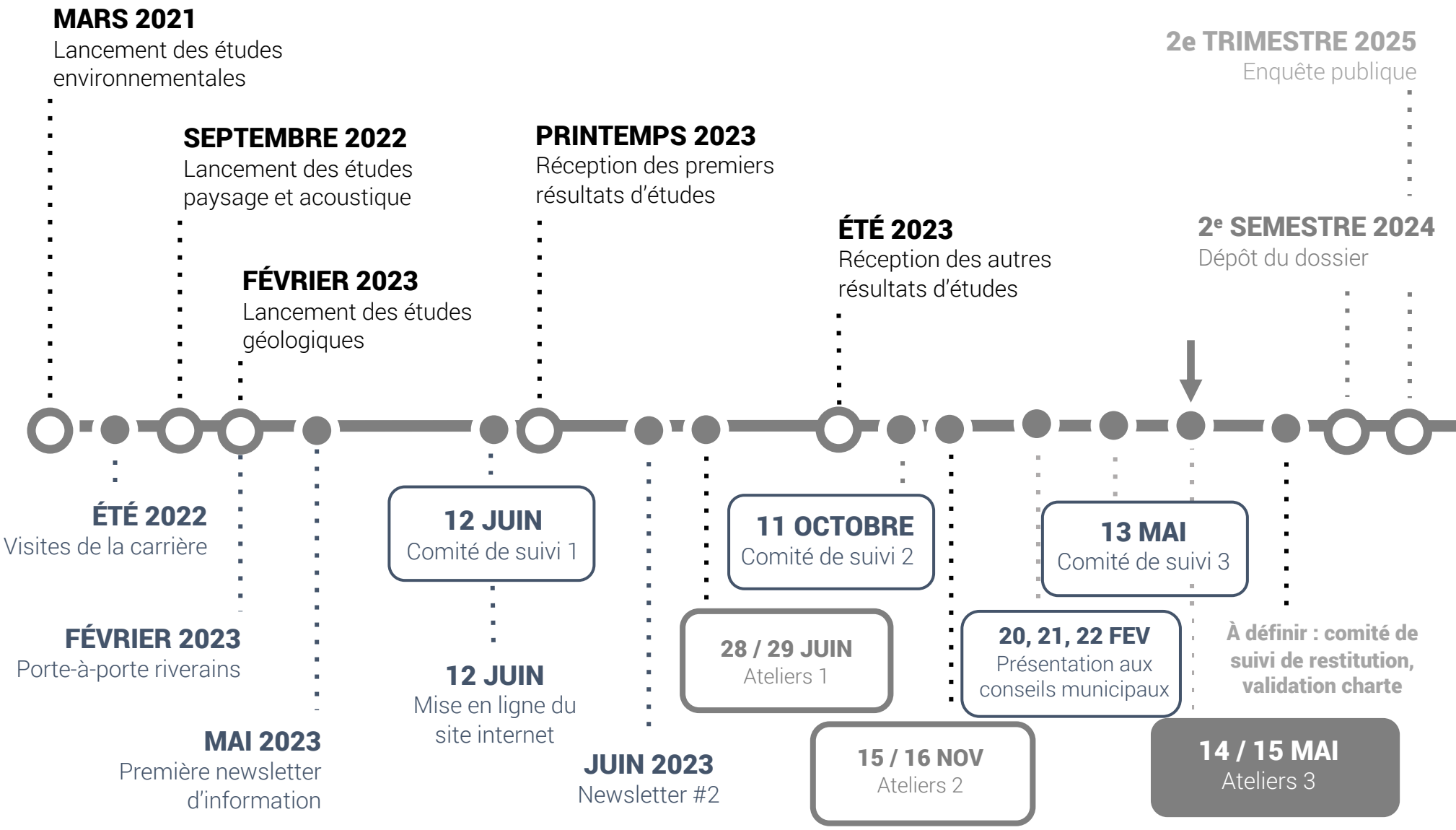
MARS 2021
Lancement des études environnementales
SEPTEMBRE 2022
Lancement des études paysage et acoustique
FÉVRIER 2023
Lancement des études géologiques
PRINTEMPS 2023
Réception des premiers résultats d'études
ÉTÉ 2023
Réception des autres résultats d'études
2e TRIMESTRE 2025
Enquête publique
2e SEMESTRE 2024
Dépôt du dossier
ÉTÉ 2022
Visites de la carrière
FÉVRIER 2023
Porte-à-porte riverains
MAI 2023
Première newsletter d'information
12 JUIN
Comité de suivi 1
12 JUIN
Mise en ligne du site internet
JUIN 2023
Newsletter #2
28 / 29 JUIN
Ateliers 1
11 OCTOBRE
Comité de suivi 2
15 / 16 NOV
Ateliers 2
20, 21, 22 FEV
Présentation aux conseils municipaux
13 MAI
Comité de suivi 3
14 / 15 MAI
Ateliers 3
À définir : comité de suivi de restitution, validation charte

RÉPONSES AUX QUESTIONS SOULEVÉES :

Réponses aux questions soulevées

- Information sur les horaires d'activités du site actuel

→ L'arrêté d'autorisation stipule art.29 « fonctionnement de la carrière autorisé sauf le dimanche et les jours fériés ».

→ Cependant, les carriers s'engagent à prévenir les riverains en cas d'activité exceptionnelle.

- Diffusion des comptes-rendus des comités de suivi élus ;

→ Accord pour la diffusion des comptes-rendus.

- Poursuite du cycle d'ateliers au-delà du 3e atelier.

→ Évaluation collective à la fin de cet atelier sur les éléments qui restent à traiter et sur la poursuite du dialogue local.

RETOURS SUR LES ATELIERS PRÉCÉDENTS

Lors du dernier atelier, les équipes de la Carrière et de l'Agence Tact se sont engagées à apporter les réponses à différentes questions qui n'ont pas pu être traitées en séance :

- *Annonce de la mise à jour du calendrier du projet* : l'atelier n°3, qui était prévu plus en amont au début de l'année 2024, a été décalé en lien avec le retard pris par les bureaux d'études pour finaliser les études.

- *Dépôt du dossier* : Ce décalage entraine le report du dépôt du dossier, prévu initialement à la fin du second semestre 2024 et reporté à la fin d'année.

Est-ce que ce que vous diffusez ce soir est accessible sur internet ?

→ Oui, chaque temps d'échange donne lieu à un compte-rendu qui est mis en ligne sur le site internet de la concertation accessible au lien suivant : https://www.carrieresvignats-concertation.fr/accueil/
Pour répondre à une demande des riverains qui souhaitent disposer rapidement des diapositives présentées, ce support, tel que projeté va être mise en ligne puis remplacé par le compte-rendu une fois celui-ci finalisé.

Est-ce que des flyers sont prévus en plus du site internet?

→ À ce jour, nous utilisons plusieurs moyens d'information : le site internet et les newsletters. Des lettres d'informations pourront compléter ce dispositif.

RETOURS SUR LES ATELIERS PRÉCÉDENTS

- *Information sur les horaires d'activités* : selon l'arrêté de 2001 la carrière n'est pas autorisée à fonctionner les dimanches et les jours fériés.

- *Diffusion des comptes-rendus des comités de suivi* : la question a été abordée avec les élus présents au dernier comité de suivi. Ceux-ci sont d'accord sur le principe de diffusion des comptes-rendus. Une dernière vérification est à réaliser auprès du maire de Nécy, absent lors de la réunion, pour s'assurer de son accord. Après cela, ceux-ci seront mis en ligne sur le site internet de la concertation.

- *Poursuite des ateliers au-delà du 3ème et dernier atelier prévu dans le cycle initial* : l'équipe de de la carrière n'est pas du tout fermée à cette idée et proposera une date ultérieure de poursuite des échanges si besoin. La décision sera prise à l'issue des deux séances de ce 3ème atelier. Par ailleurs, si la charte est finalisée à l'issue des deux ateliers, une réunion collective en plénière sera prévue pour validation définitive de la charte d'engagements et présentation du projet tel qu'il sera déposé. Mais s'il y a besoin de plus de temps d'échanges et d'information, on prendra le temps nécessaire.

2.

LES PROJETS DE LA CARRIÈRE

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

- Permis de construire déposé.

- -Dépôt des 2 Permis de Construire le 3 mai 2024
  -Instruction 12 mois
  -Appel d'offres CRE 6 mois
  -Construction 9 mois (juin 2026)

FILTRE PRESSE – QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Une nouvelle technologie pour améliorer le traitement des boues sur site et réduire les consommations d'eau.
- Un bâtiment pour traiter les boues, **dont les travaux commenceront en juin.**
- PC déposé en janvier 2024
  Dossier APC déposé (Filtre-presse et extension ITE).

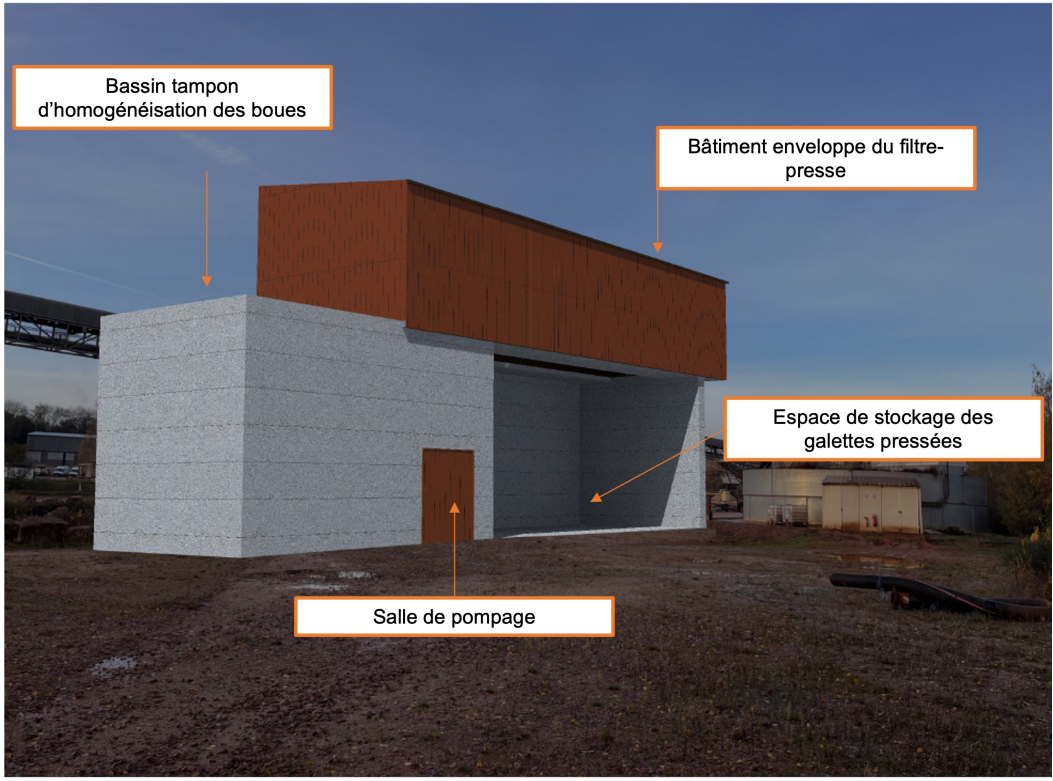

Ajouter une voie pour la plateforme ferroviaire afin d'améliorer la gestion des flux et chargements de trains

- Travaux de terrassements et construction d'une voie.

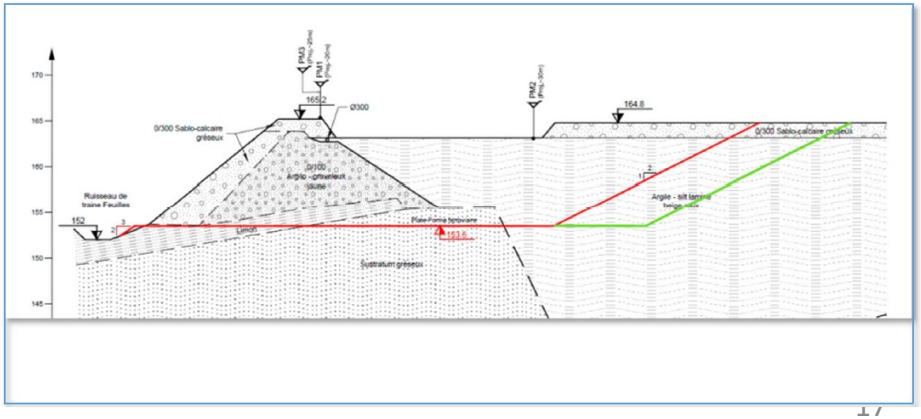

PLATEFORME MULTIMODALE – VAL D'HAZEY

Inauguration de la plateforme du Val d'Hazey

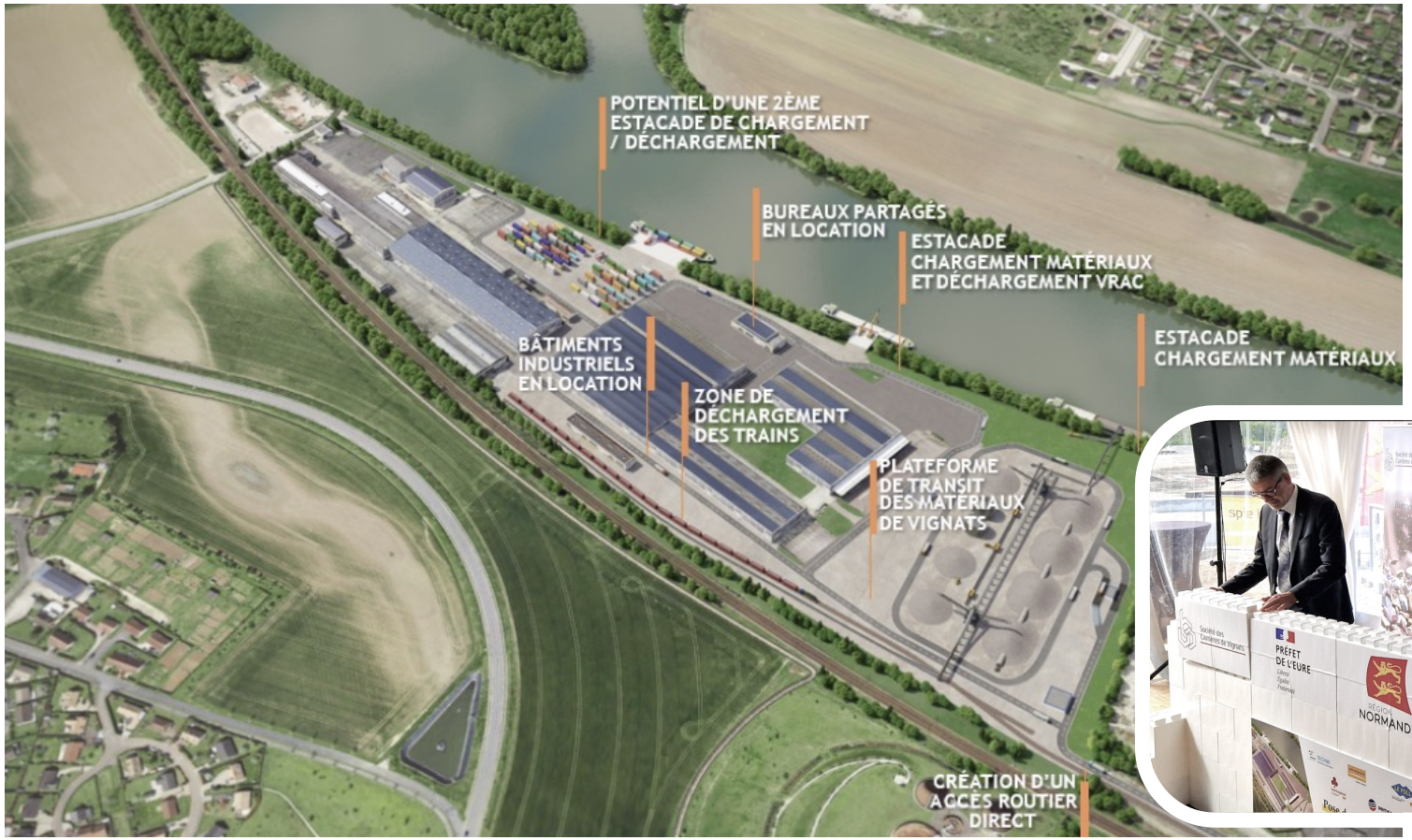

ACTUALITÉS DES PROJETS DE LA CARRIÈRE

Pour une complète information des riverains, l'équipe de la carrière a souhaité partager l'actualité d'autres projets en cours :

- *Projet photovoltaïque* : le permis a été déposé.

Quelle surface aura ce parc ? Pourquoi un parc photovoltaïque et pas des éoliennes ?

→ La surface sera d'environ 5,5ha ; l'impact visuel sera faible.

→ Une carrière est fortement consommatrice d'électricité. L'objectif avec ce projet est de pouvoir devenir un acteur de la production d'énergie renouvelable avec un potentiel d'autoconsommation. Le choix du photovoltaïque a été privilégié à la place d'une éolienne car les impacts visuels sont moindres. De plus, il est difficile d'implanter une éolienne sur un ancien bassin de décantation. En effet, la réglementation permet de proposer ces terrains dits « dégradés » (comme une friche ou un délaissé) pour développer du photovoltaïque.

Comment on gère la réception de grands volumes d'eau sur des panneaux solaires lors d'orages tels que ceux qui se sont produits récemment ?

→ Pour ce projet, les panneaux solaires sont posés sur le sol. La surface au sol n'est pas imperméabilisée, elle laisse donc l'eau s'infiltrer.

Quels sont les bénéfices pour vous ?

→ Avec ce projet, il s'agit de pouvoir « autoconsommer » en partie. Un projet photovoltaïque offre une meilleure stabilité des prix sur du long-terme et permet de disposer d'une énergie décarbonée pour l'entreprise.

- *Projet de filtre presse* : fait l'objet d'un porter-à-connaissance. Ce projet répond à une volonté d'augmenter le taux de recyclage de l'eau dans le process et donc de réduire au minimum l'appoint d'eau. Il s'agit de traiter ces résidus de boues en galettes pour permettre un stockage sur le site de la carrière, sous forme solide. À terme, l'objectif est de pouvoir faciliter éventuellement le réemploi de ce matériau.

Où sera situé ce bâtiment ? Est-ce qu'il sera visible depuis Saint-Nicolas ou Vignats ?

→ Le filtre presse sera situé près des bassins de décantation.

→ Non, éventuellement depuis Brieux mais pas depuis le nord de la carrière.

Est-ce que cette technologie existe déjà ?

→ Oui, c'est un process reconnu et largement utilisé ailleurs. Le projet est à l'étude depuis plusieurs années et constitue une nouvelle étape qui offre la solution optimisée de recyclage de l'eau et une meilleure gestion des résidus issus de la production, sous forme solide.

Est-ce que cela va générer du bruit ?

→ Le procédé qui permet d'obtenir les galettes est peu bruyant. Seule la pompe pourrait générer éventuellement un bruit, mais elle se situe dans le bâtiment qui sera confiné.

Avec ce dispositif, les bassins seront supprimés. Est-ce qu'il y aura un risque de déversement sur la Filaine ?

→ Ce dispositif vise justement à réduire les boues liquides issues de l'exploitation du site. Le passage de l'état liquide à l'état solide va réduire le risque de déversement qui de toute manière est déjà évité puisque les boues sont situées en fond de carrière, sans lien avec le cours d'eau.

- *Ajout d'une voie supplémentaire pour la plateforme ferroviaire* : L'objectif est d'améliorer la gestion des flux et le chargement des trains sur la plateforme ferroviaire.

La voie que vous ajoutez va-t-elle doubler la voie ferrée existante ?
→ Cela ne concerne pas la voie ferrée de la SNCF. Il s'agit d'un ajout sur la plateforme ferroviaire de la carrière pour augmenter la capacité de chargement des trains.

- *Plateforme multimodale* : Inauguration de la plateforme du Val d'Hazey.

Est-ce que c'est déjà en chantier?
→ Oui, la pose de la première pierre s'est déroulée le 3 mai, et les travaux ont démarré dès septembre 2023.

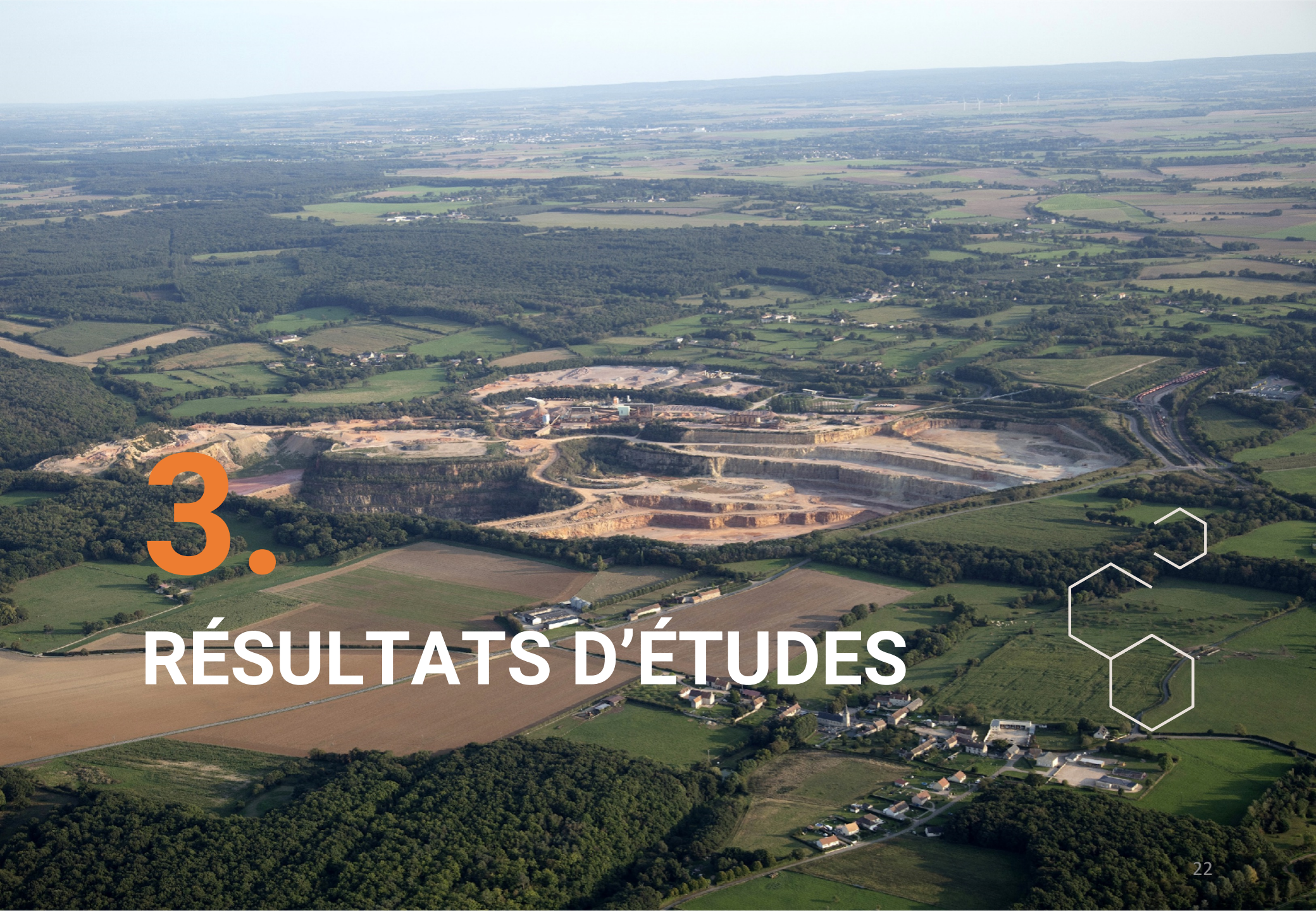

3.
RÉSULTATS D'ÉTUDES

RÉSULTATS D'ÉTUDES – CADRE RÉGLEMENTAIRE

Carte de l'exploitation actuelle et périmètre d'extension étudié.

Périmètre de la carrière actuelle

Périmètre étudié dans le cadre du projet d'extension

LES ETAPES D'UN PROJET D'EXTENSION

- Identification du site
- Rencontre avec les élus
- Sécurisation foncière
- Lancement des études techniques et environnementales
  - Faune Flore
  - Paysage
  - Acoustique
  - Poussières
  - Eaux souterraines et superficielles
  - Géologie du sous-sol

1. Etat initial
18 à 24 mois

- Etudes techniques
- Etude d'impacts

2. Etudes techniques et impacts

- Dépôt du dossier
- Instruction du dossier par les services de l'Etat
- Enquête publique
- Décision du préfet

3. Dépôt et instruction

RAPPELS

Etats initiaux

= Photographie de l'existant + Analyse des enjeux et sensibilités + Recommandations

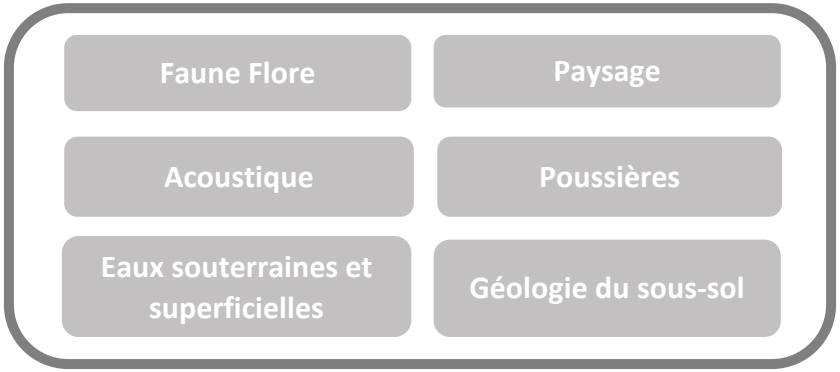

Plans de phasages

Analyse des impacts

RAPPEL PLAN DE PHASAGE

Les conclusions des études menées permettent de travailler un scénario de phasage qui intègre les contraintes suivantes :

- *Faune & Flore* : **Éviter le secteur nord-ouest et préserver une bande boisée + Anticiper les mesures avant le défrichement.**

- *Paysage* : **Maintenir une lisière boisée** sur le front nord-est et le front sud-est du secteur concerné par l'extension et adapter un phasage d'exploitation permettant de limiter l'impact sur le front sud-ouest.

- *Acoustique* : **Relocaliser une partie des installations plus bas dans la carrière** pour réduire le bruit auprès des plus proches habitations.

- *Eaux superficielles et souterraines* : **Assurer la continuité écologique du cours d'eau** sur la Filaine, entre la zone d'exploitation actuelle et l'extension.

PLAN DE PHASAGE

T0 : création d'une bande boisée

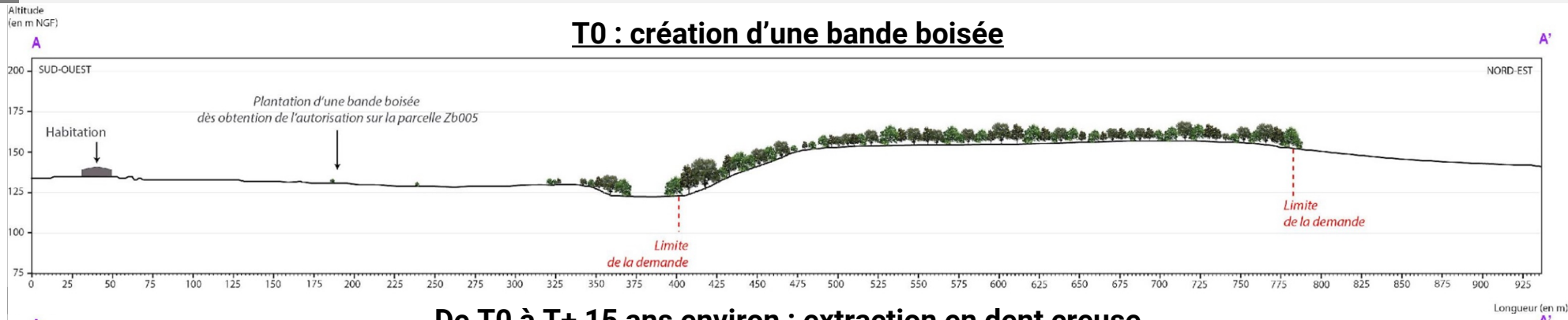

De T0 à T+ 15 ans environ : extraction en dent creuse

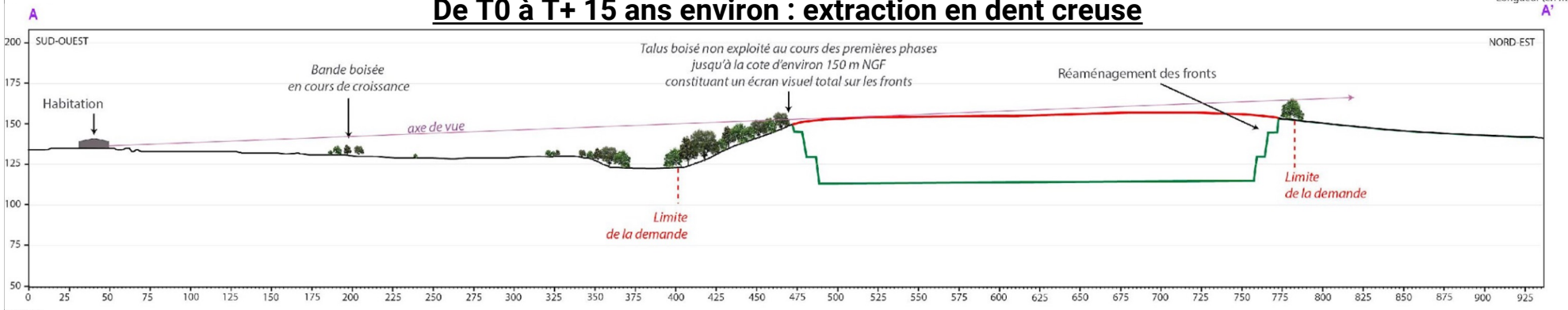

De T+ 15 à T+ 30 ans : extraction du versant sud boisé

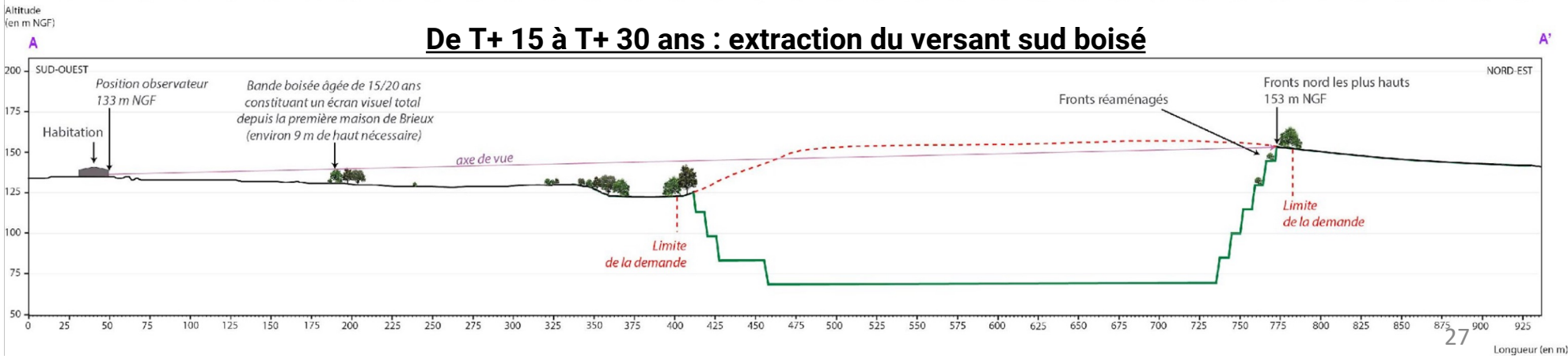

PLAN DE PHASAGE – FIN 2026 (INITIAL)

Initial fin 2026

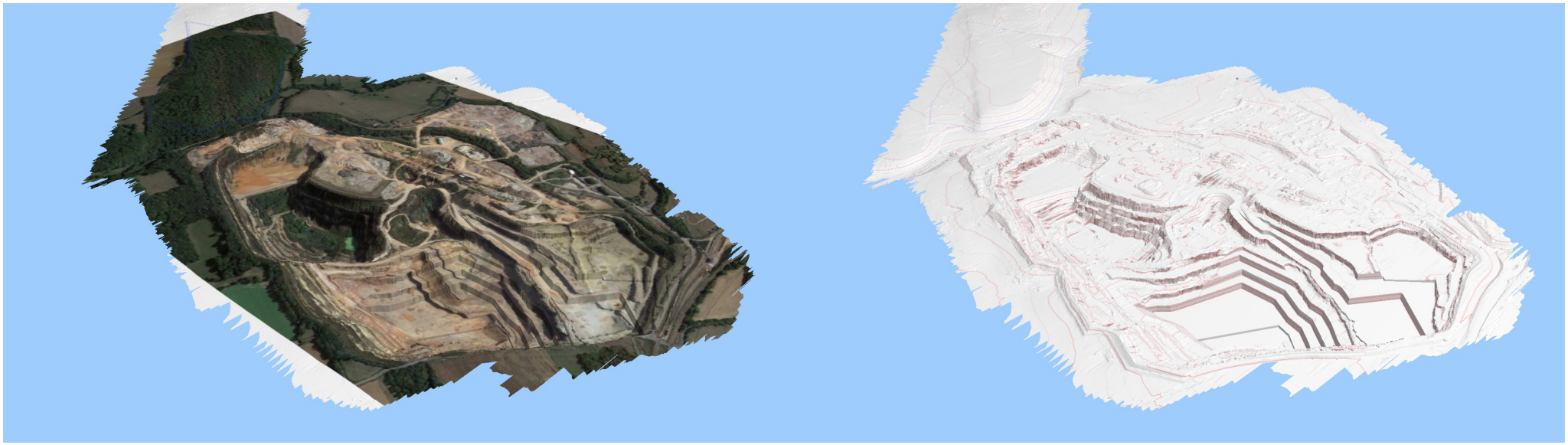

PLAN DE PHASAGE – FIN 2031

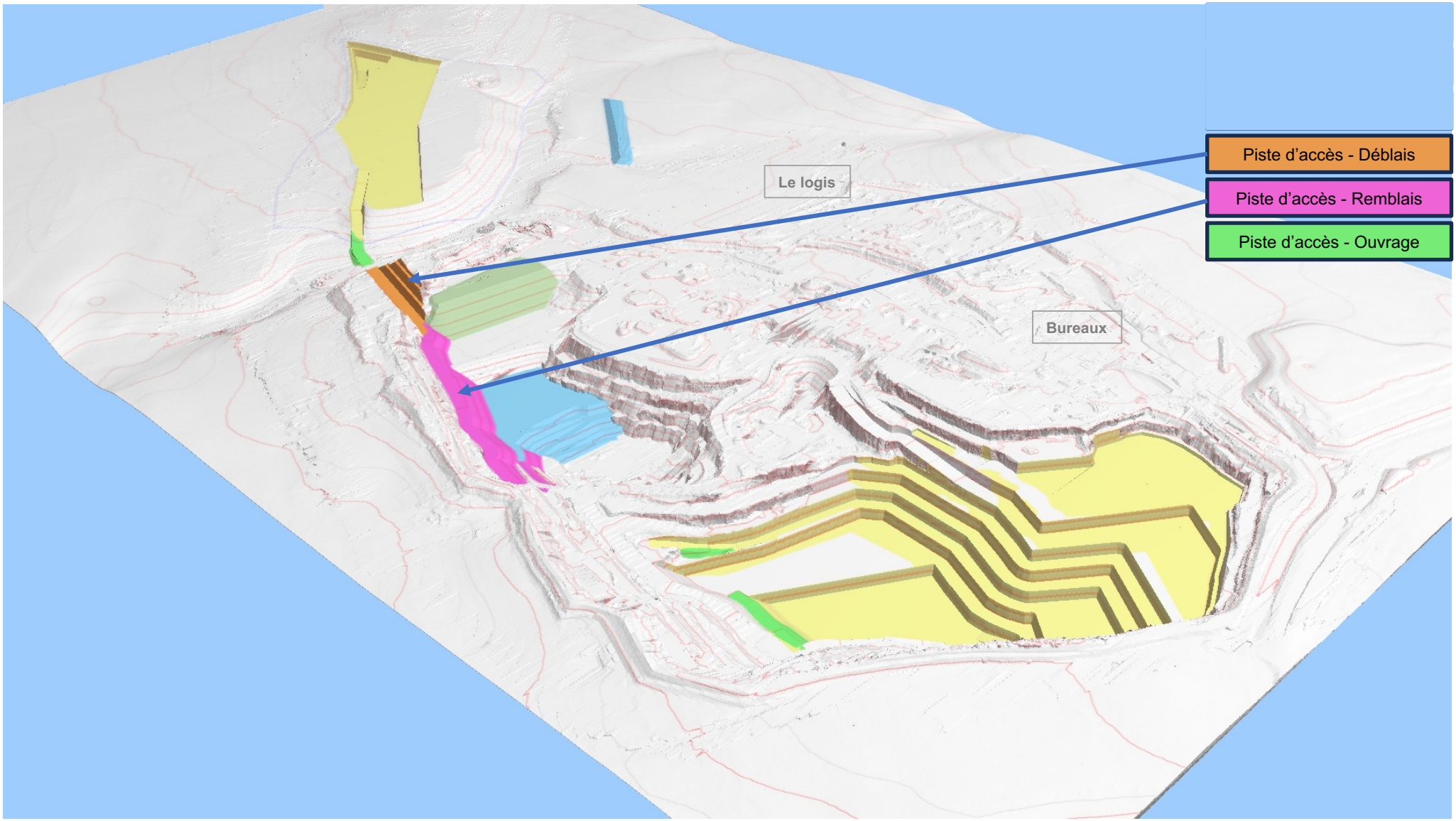

PLAN DE PHASAGE – FIN 2031

PLAN DE PHASAGE – FIN 2031

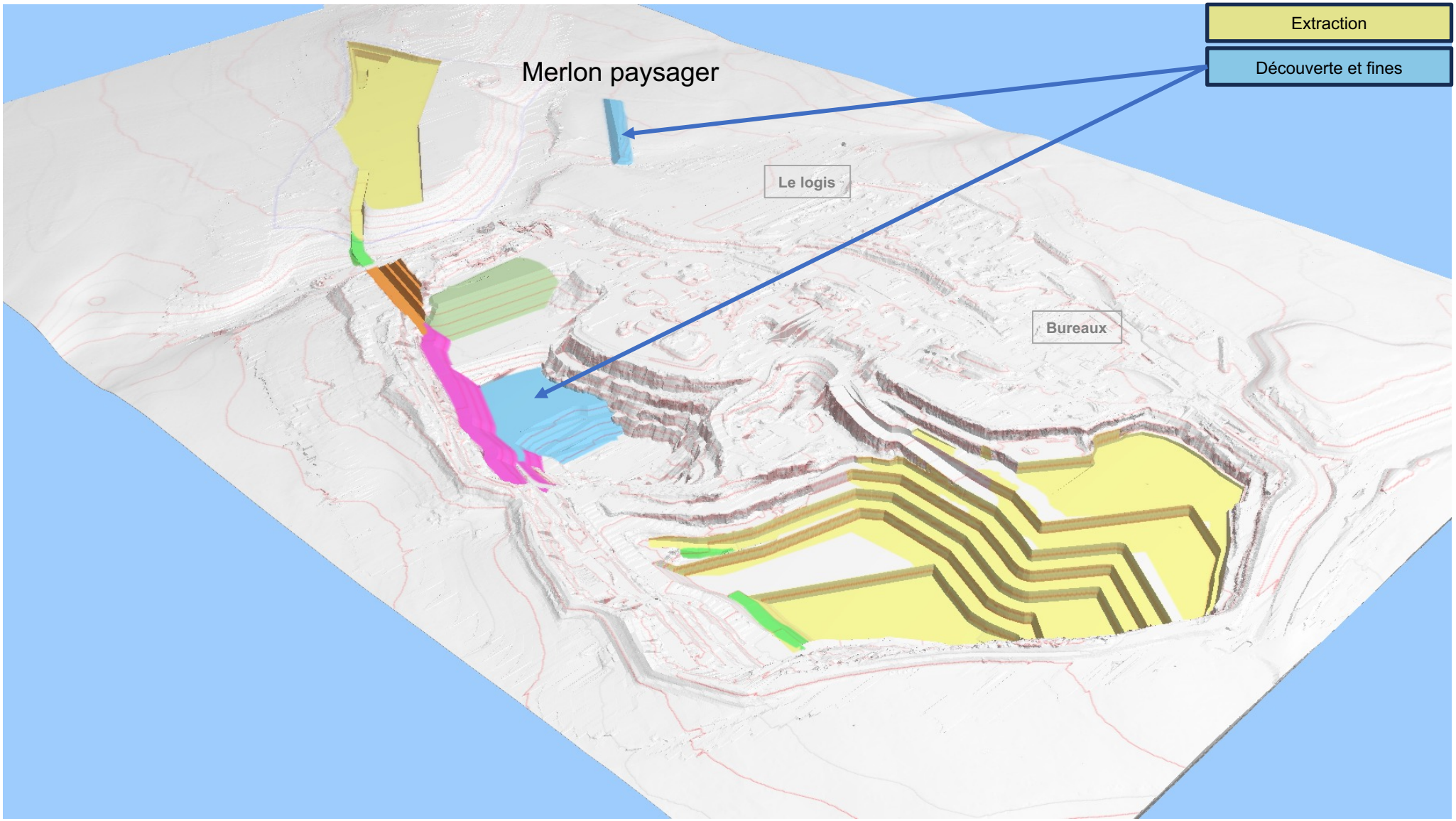

PLAN DE PHASAGE – FIN 2031

PLAN DE PHASAGE – FIN 2056

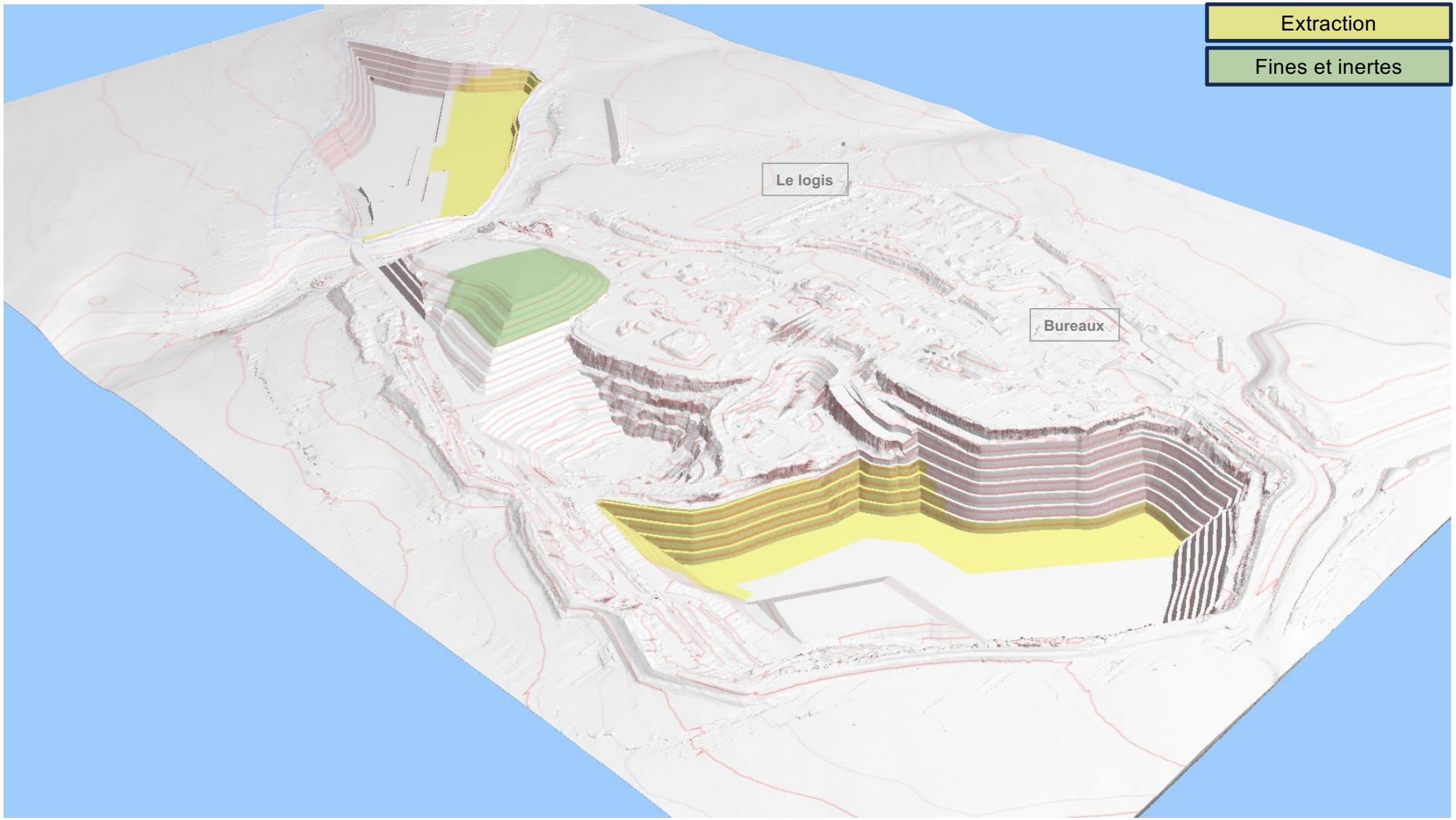

PLAN DE PHASAGE - 2023 Vue depuis Sud Est

PLAN DE PHASAGE - 2031 Vue depuis Sud Est

PLAN DE PHASAGE - 2056 Vue depuis Sud Est

PLAN DE PHASAGE - 2023 Vue depuis Sud-Ouest

PLAN DE PHASAGE - 2031 Vue depuis Sud-Ouest

PLAN DE PHASAGE - 2031 Vue depuis Sud-Ouest

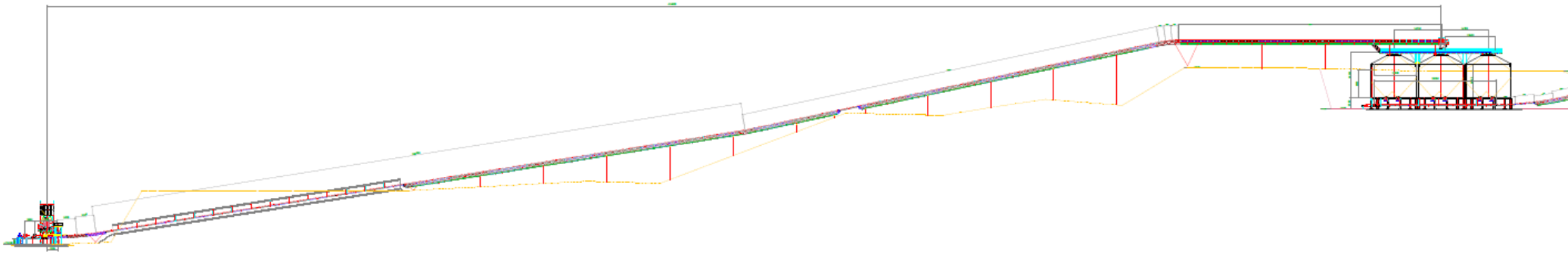

PLAN DE PHASAGE - 2056 Vue depuis Sud-Ouest

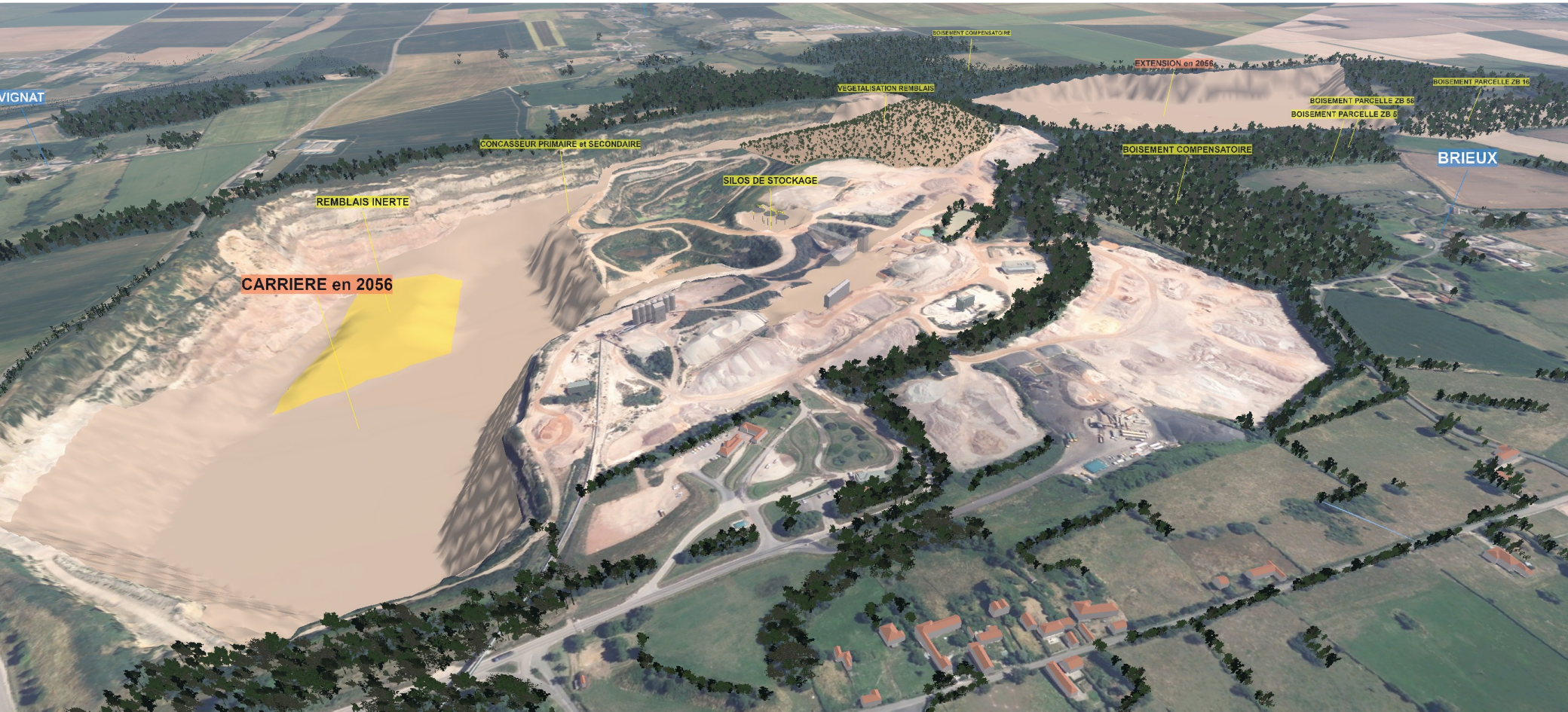

PLAN DE PHASAGE - 2056 Mairie de Merri

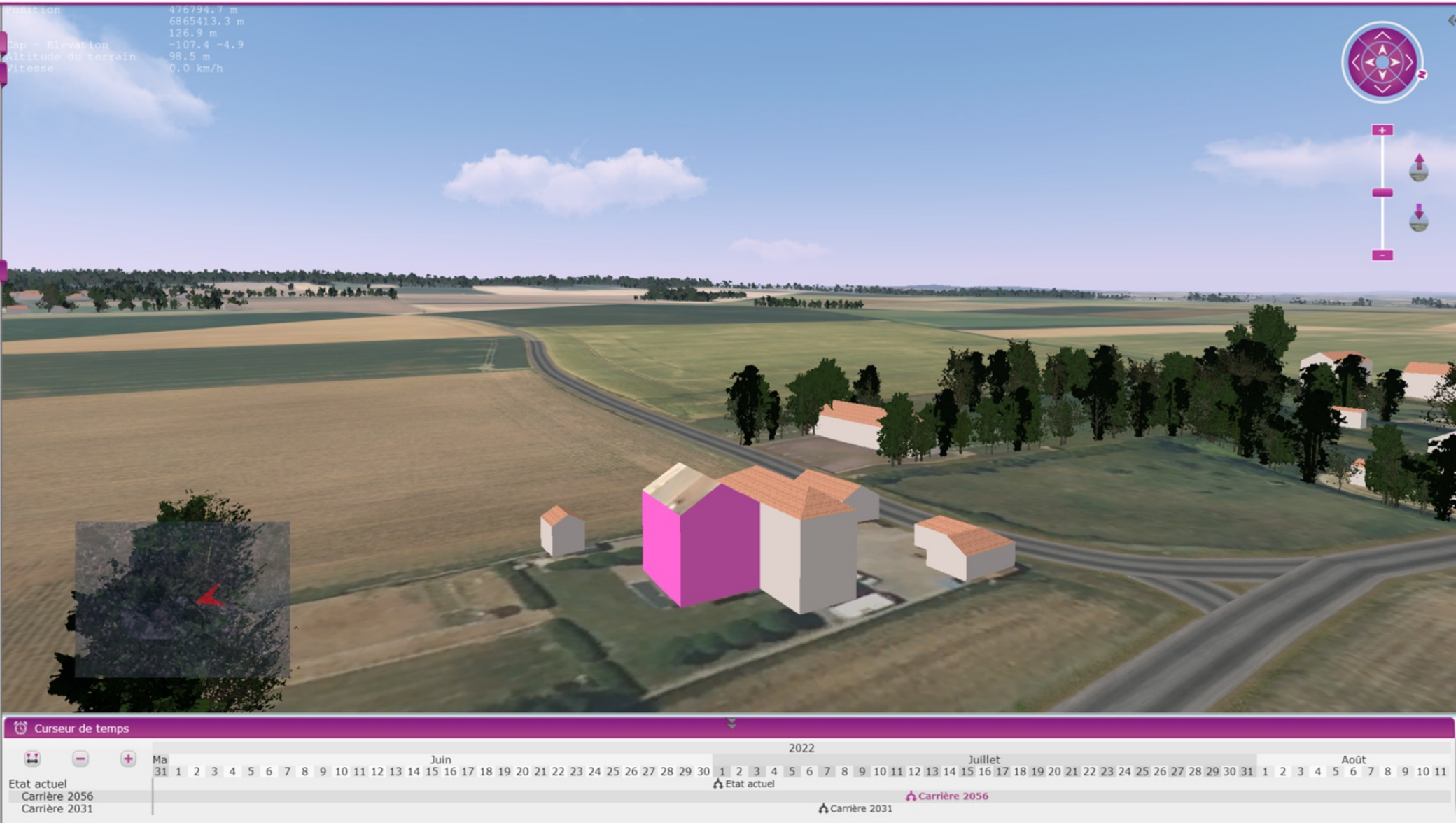

PLAN DE PHASAGE - 2056 Chapelle de Saint Nicolas

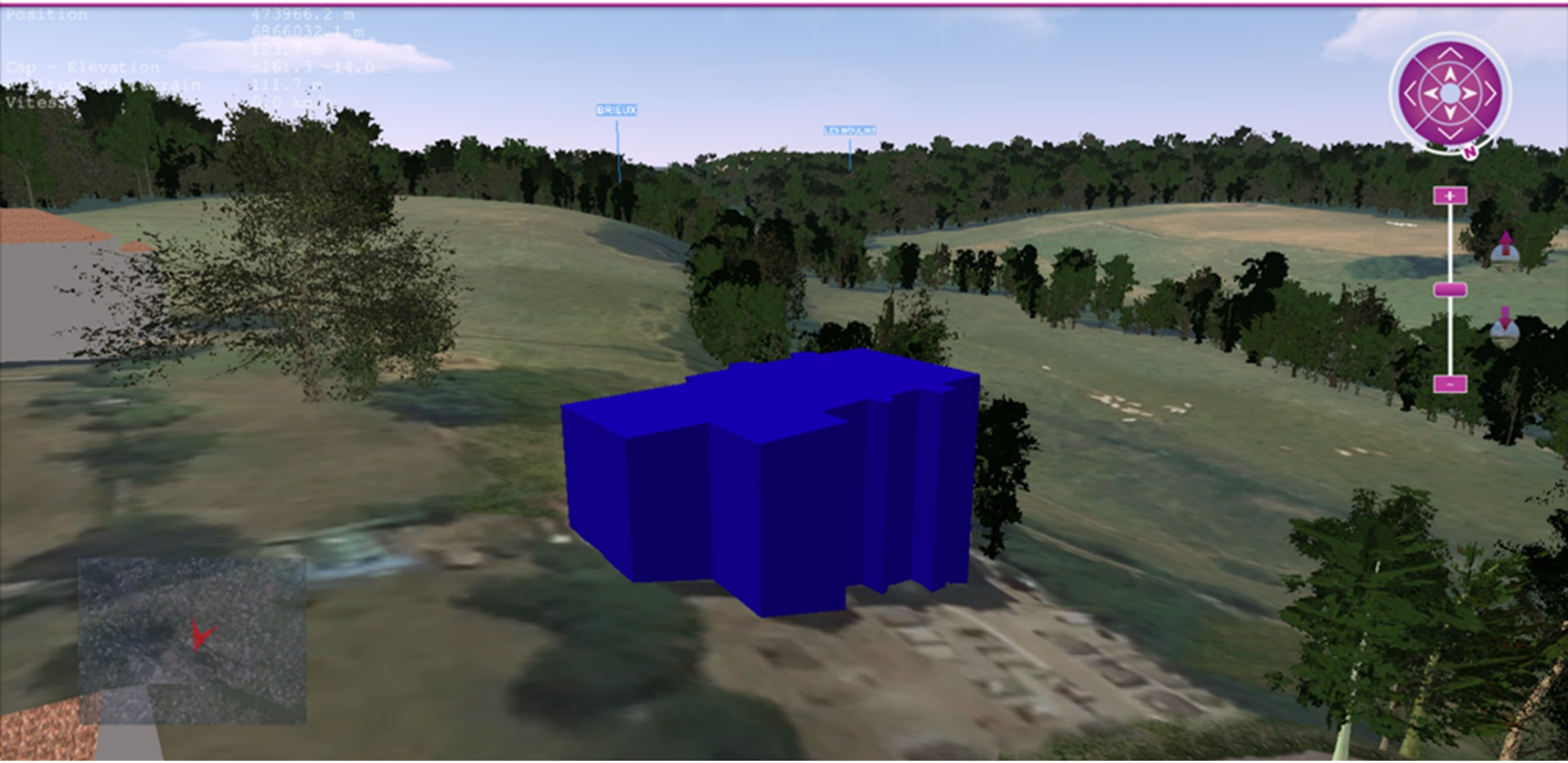

PLAN DE PHASAGE

Rappel plan de phasage

Suite à une demande faite lors du dernier atelier, l'équipe de la carrière a présenté une carte générale du projet, avec d'autres visuels complémentaires qui permettent de situer le projet dans son environnement ainsi que les différentes phases à venir jusqu'en 2056.

Il y a certes peu d'impacts visuels mais que prévoyez-vous pour le bruit ? Vous fonctionnez à des horaires où on peut être sur notre terrasse. Vous ne pouvez pas faire des merlons ?

→ Cette demande pourrait par exemple étoffer la charte d'engagements. La suite de la présentation montre les actions menées dans ce sens.

Vous dites que l'impact est nul depuis Merri, mais qu'en sera-t-il des lumières ?

→ Il n'y aura pas d'installations et donc d'éclairage sur la partie extension. Les seules lumières éventuelles seront celles des phares des engins qui y circuleront.

Que pouvez-vous faire contre les odeurs de la centrale d'enrobés ? Selon les vents, on peut sentir les odeurs désagréables.

→ Les odeurs dont vous parlez sont issues de l'activité de la centrale d'enrobés Toffolutti. Il s'agit d'un client de la carrière qui a ses installations dans le périmètre de celle-ci. Notre dossier ne traite pas de ce sujet, néanmoins, nous pourrons faire remonter cette remarque à l'entreprise concernée.

Quid des traces de particules noires?

→ Comme pour le point précédent, nous ferons remonter cette information à l'entreprise concernée.

Pourquoi ne pas faire côté Fourches ce que vous faites sur Brieux (Merlon + plantation) ?

→ Cette demande peut être intégrée à la charte d'engagements.

EAUX SOUTERRAINES ET SUPERFICIELLES : POINT DE FRANCHISSEMENT

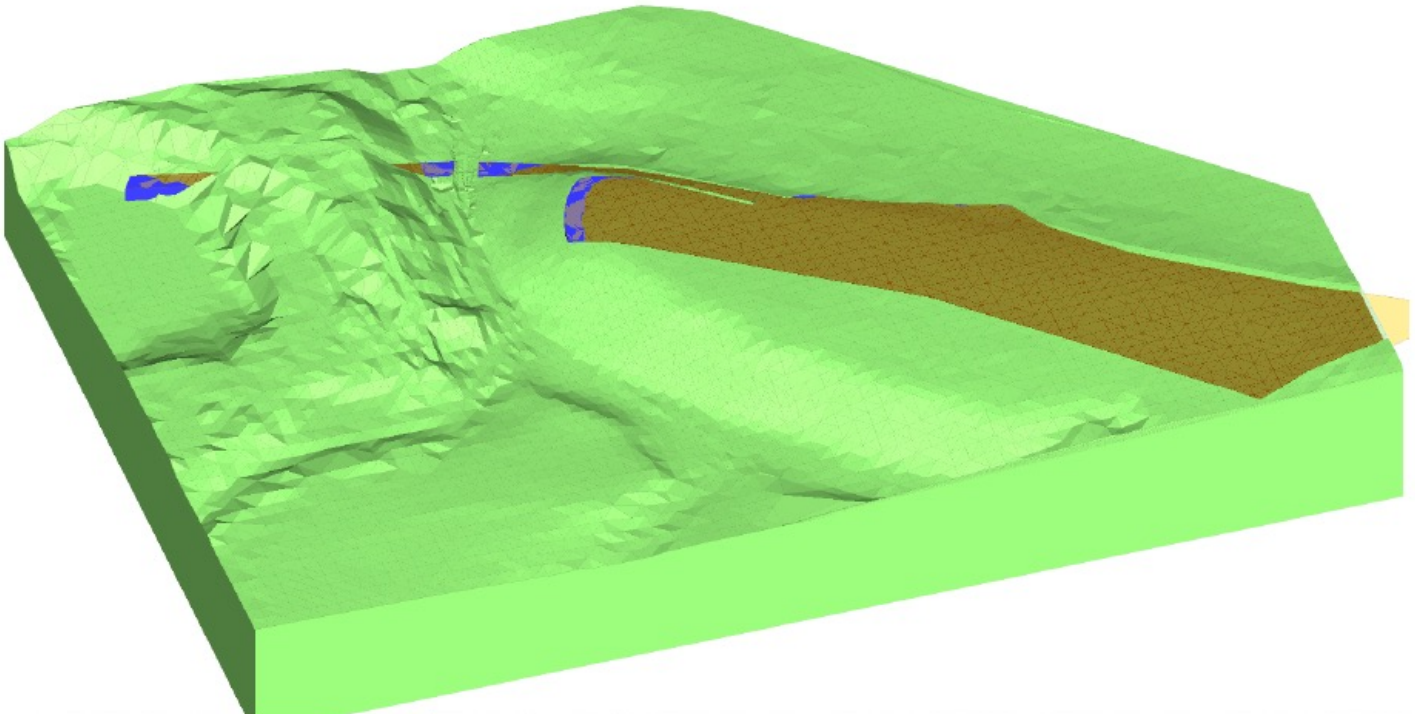

EAUX SOUTERRAINES ET SUPERFICIELLES : POINT DE FRANCHISSEMENT

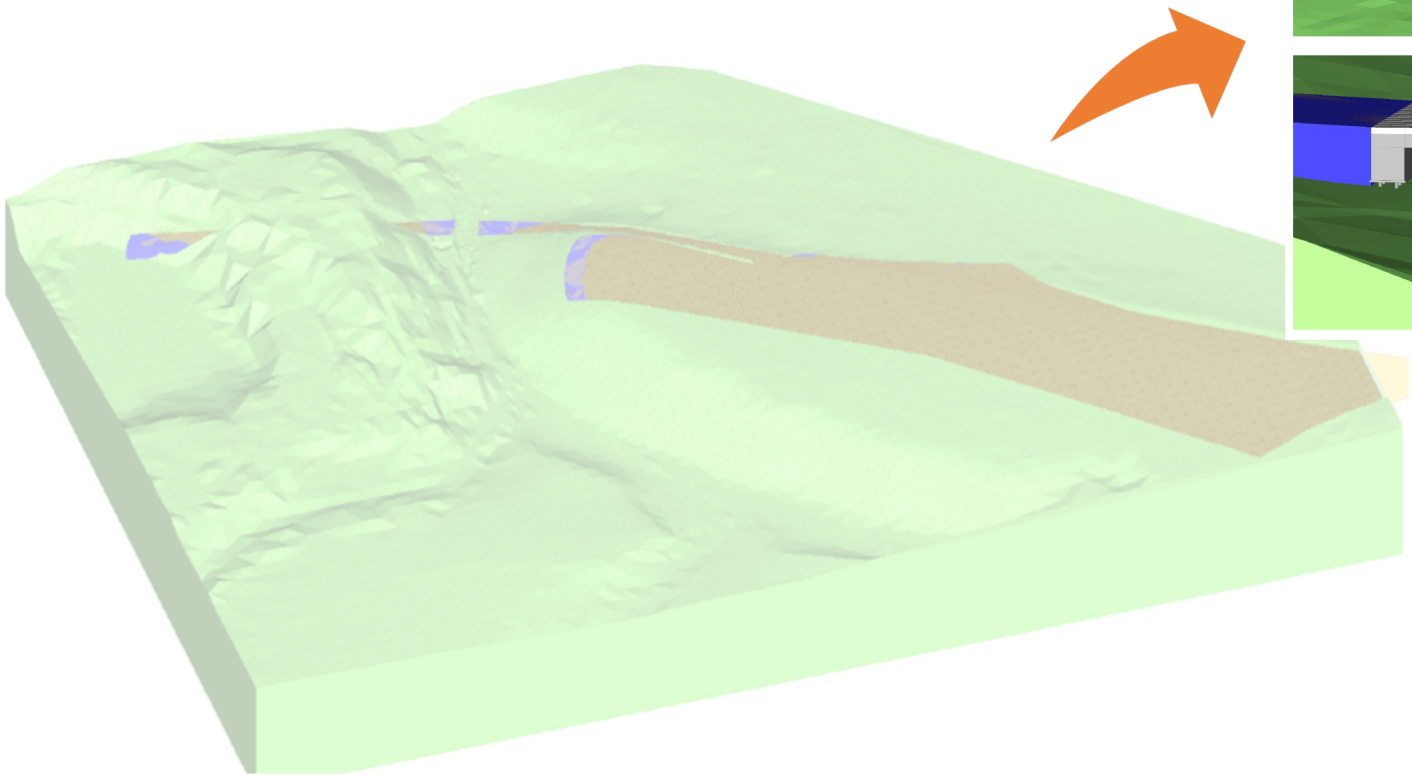

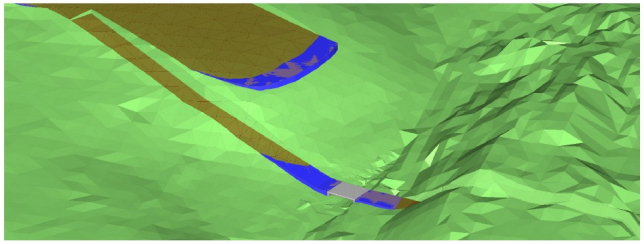

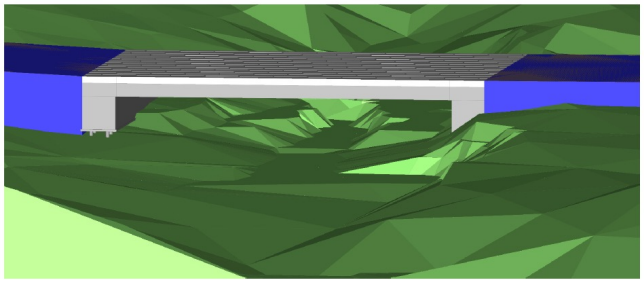

EAUX SOUTERRAINES ET SUPERFICIELLES : POINT DE FRANCHISSEMENT

Pont cadre

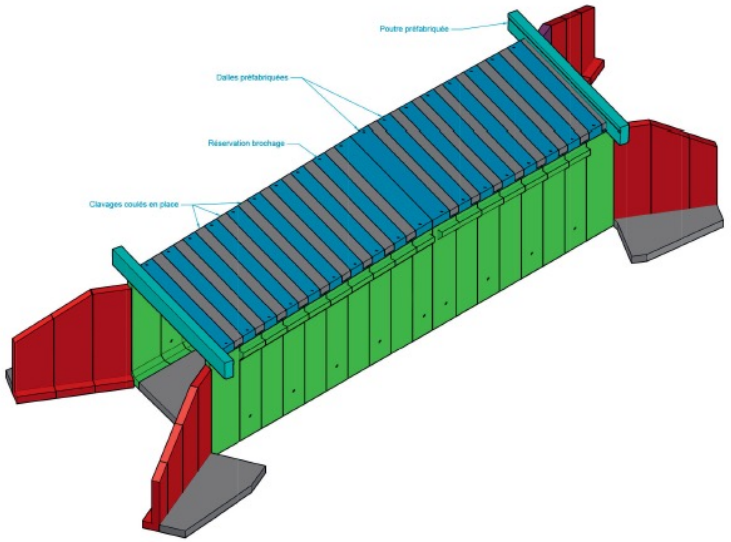

Pont à poutres

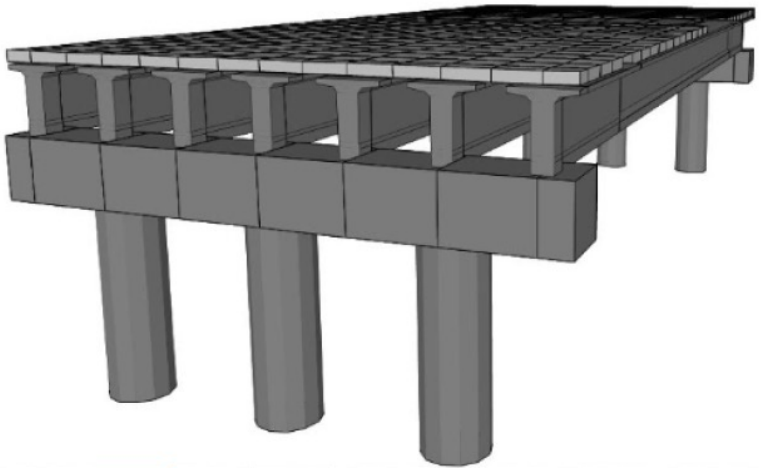

EAUX SOUTERRAINES ET SUPERFICIELLES

Synthèse des résultats :

- Autour de la carrière, les puits sont peu profonds et les niveaux d'eau sont proches de la surface. Aucun puits sec n'a été relevé.
- Aucune perte de débit observée sur la Filaine lié à la profondeur de la carrière. Gain de débit grâce au rejet d'exhaure

EAUX SOUTERRAINES ET SUPERFICIELLES

Le rejet d'exhaure contribue à améliorer la qualité des eaux de la Filaine vis-à-vis de la DCO, des MES et des nitrates.

Paramètres	Unités	Filaine Amont	Rejet Carrière	Filaine Aval
Paramètres physico-chimiques				
Conductivité à 25°C	µS/cm	614	334	428
pH à 20 °C	unités pH	8,2	7,9	7,9
Dureté dissoute (TH)	°F	27,6	12,8	17,4
Calcium dissous	mg/L	105	45	64
Magnésium dissous	mg/L	3,2	3,7	3,4
Sodium dissous	mg/L	10	11	11
Potassium dissous	mg/L	1,3	1,7	1,5
Hydrogénocarbonates HCO3	mg/L	271	133	173
Sulfates (SO4)	mg/L	27	22	24
ST-DCO	mg/L	28	<10	<10
MES	mg/L	7	<2	6
Nitrates (NO3)	mg/L	47	11	23
Chlorures (Cl)	mg/L	25	18	19
Métaux et autres composés apparentés				
Antimoine	µg/l	<0,5	0,7	0,5
Arsenic	µg/l	0,5	0,5	0,5
Baryum	mg/L	0,02	0,02	0,02
Cadmium	µg/l	<0,025	<0,025	<0,025
Chrome	µg/l	<1	<1	<1
Cuivre	mg/L	<0,01	<0,01	<0,01
Mercure	µg/l	<0,015	<0,015	<0,015
Molybdène total	µg/l	<10	<10	<10
Nickel dissous	µg/l	<1	<1	<1
Plomb dissous	µg/l	<0,4	<0,4	<0,4
Sélénium dissous	µg/l	0,5	<0,5	<0,5
Zinc dissous	mg/L	<0,01	<0,01	<0,01
Hydrocarbures				
Indice hydrocarbure (C10-C40)	µg/l	<50	<50	<50

POUSSIÈRES : RÉSULTATS MESURES AUTOMNE 2023 / PRINTEMPS 2024

- Une campagne menée en automne (20 Septembre au 03 Octobre) (B, C, D, H)

- Une campagne menée au printemps (03 Avril au 16 Avril) (B, C, D, G en remplacement du point H).

Deux campagnes qui permettent d'avoir un *relevé sur le long-terme sur les émissions de poussières.*

POUSSIÈRES – PM10 : RÉSULTATS MESURES AUTOMNE 2023 / PRINTEMPS 2024

	Station B	Station C	Station D	Station G	Station ATMO
Minimum journalier	7	5	5	7	4
Maximum journalier	53	17	18	14	13
Moyenne sur les deux campagnes de mesures	17	9	11	10	8
Objectif qualité	30 µg/m³ (moyenne annuelle)				
Seuil de recommandation et d'information	50 µg/m³ (moyenne journalière)				
Valeur limite	40 µg/m³ (moyenne annuelle)				
Seuil d'alerte	80 µg/m³ (moyenne journalière)				

Stations C, D et G relèvent des concentrations globalement équivalentes et proches de celles mesurées sur la station ATMO. Les résultats traduisent des niveaux de poussières relativement faibles.

Station B (maison de la carrière), la plus proche des installations, présente des teneurs en PM10 plus élevées. Seule une teneur (26 septembre 2023) atteint également le seuil de recommandation et d'information fixé à 50 µg/m3 en moyenne journalière.

A titre indicatif, la moyenne sur les périodes d'exposition respecte quant à elle les exigences réglementaires actuelles.

POUSSIÈRES – SILICE : RÉSULTATS MESURES AUTOMNE 2023 / PRINTEMPS 2024

	Station B	Station C	Station D	Station G
Concentrations moyennes mesurées	3,9	0,4	1,3	0,7
Concentrations inhalées en tenant compte d'un scenario d'exposition (absence du domicile 40 h/semaines) et arrêt technique de deux semaines	**2,9**	**0,3**	**1,0**	**0,5**
Valeur limite	**3 µg/m³**			

Stations C, D et G relèvent des concentrations globalement faibles par rapport à la valeur de référence.

Station B (maison de la carrière), la plus proche des installations, présente des teneurs en silice proche mais en deçà de la valeur de référence.

Rapide décroissance observée avec l'éloignement de la carrière.

RADON : RESULTATS CAMPAGNE 19 SEPTEMBRE AU 20 NOVEMBRE 2023

Des mesures de l'activité volumique du radon ont été réalisées dans divers bâtiments autour de la Carrière de Vignats du 19 septembre au 20 novembre 2023.
Les activités volumiques en radon mesurées dans tous les bâtiments sont inférieures au niveau de référence de 300 Bq.m-3 en moyenne annuelle.

ACOUSTIQUE – MESURES EN COURS DEPUIS LE 22 AVRIL

- Mise en place de 3 stations de monitoring acoustique pour mesures longue durée 3 mois.

RÉSULTATS D'ÉTUDES

ACOUSTIQUE – MESURES EN COURS DEPUIS LE 22 AVRIL

- Mesures effectuées toutes les secondes puis transférées instantanément à un serveur et sur un site Internet dédié. Le décalage est de l'ordre de la minute.
- *Objectif* : acquérir de la donnée longue durée afin de modéliser les niveaux de bruit de la nouvelle configuration.

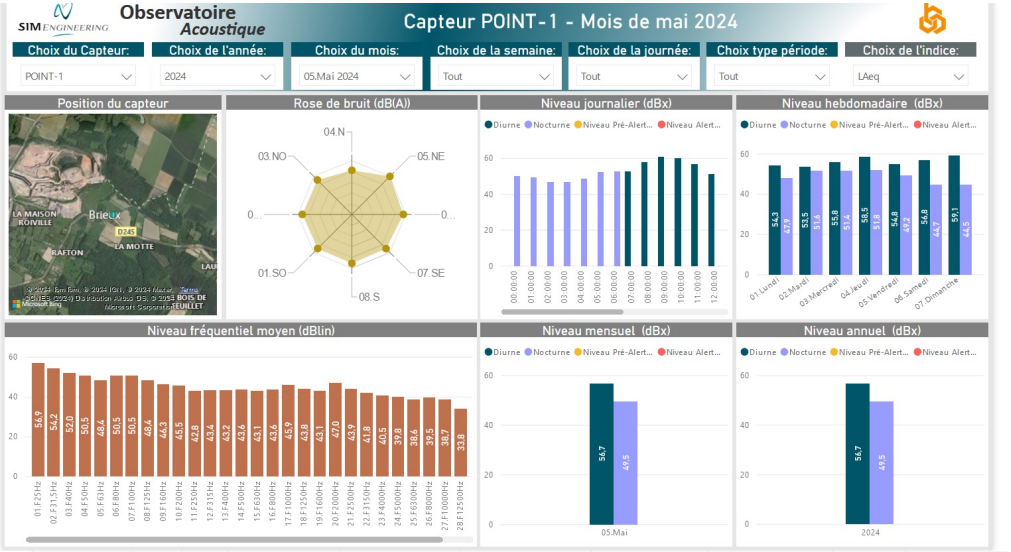

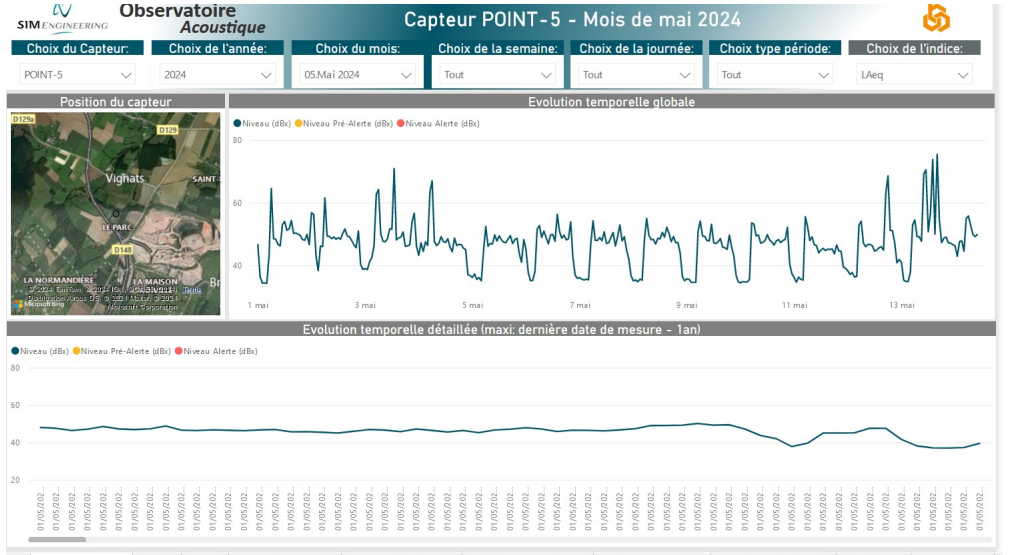

BOISEMENTS COMPENSATEURS – ÉTAT DES LIEUX

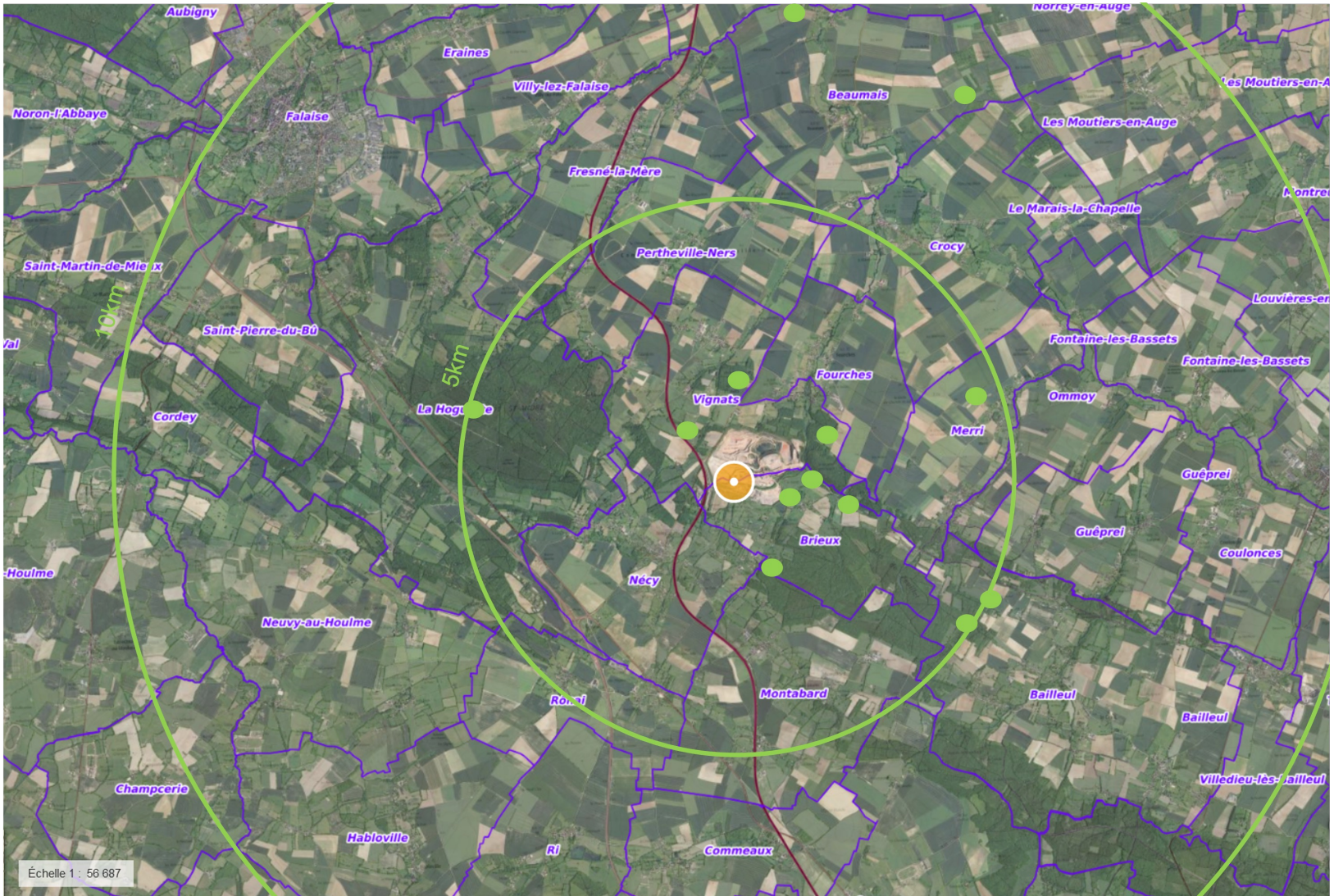

BOISEMENTS COMPENSATEURS – ÉTAT DES LIEUX

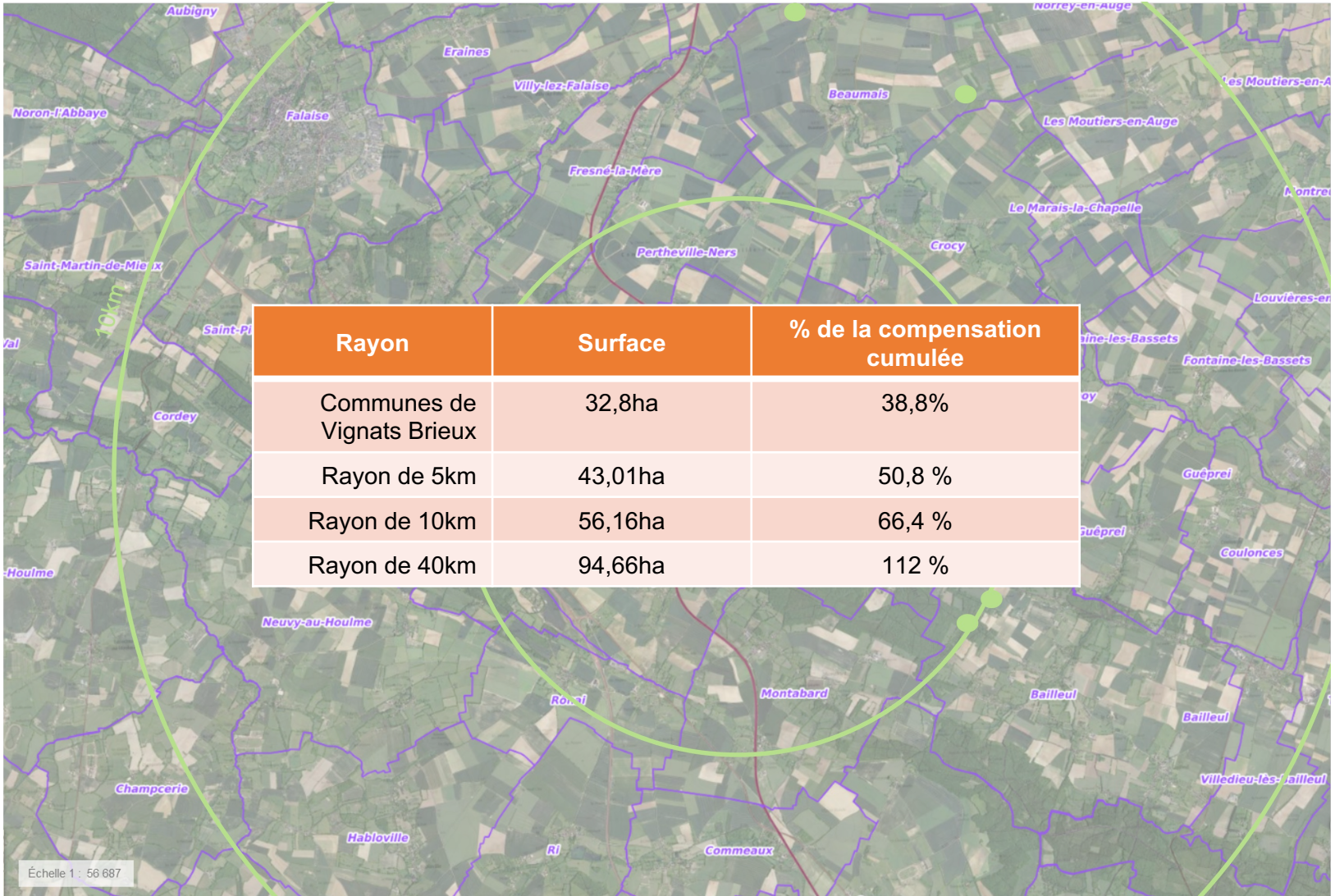

Rayon	Surface	% de la compensation cumulée
Communes de Vignats Brieux	32,8ha	38,8%
Rayon de 5km	43,01ha	50,8 %
Rayon de 10km	56,16ha	66,4 %
Rayon de 40km	94,66ha	112 %

Eaux souterraines et superficielles

Deux possibilités sont à l'étude :

- Un pont cadre : Cette solution est moins couteuse mais elle touche directement le lit de la rivière ;
- Un pont à poutre : Avec cette solution, l'eau circule en dessous du pont, avec un impact moindre sur le lit de la rivière, si le dimensionnement de la structure est bien réalisé.

Les 2 dispositifs sont en cours d'étude et seront validés par les bureaux d'études qui vont être présentés aux services instructeurs.

Laquelle des deux options a été choisie ?

→ Les deux dispositifs sont en cours d'étude et vont être présentés à la DREAL.

Poussières

Est-ce qu'il y a eu un point de mesure à Saint-Nicolas ?

→ La situation à Saint-Nicolas est illustrée par la station H située sur Fourches.

Est-ce que les données montrent la situation actuelle ?

→ Oui.

Est-ce qu'il y a plus de poussières au niveau du concasseur ?

→ C'est pourquoi nous envisageons, dans le cadre du projet d'extension, de descendre l'installation primaire et secondaire en fond de carrière.

Radon

À quelle hauteur le radon est-il le plus concentré ?

→ Le radon est un gaz dont la concentration dépend du confinement des lieux. Dans les caves non aérées, par exemple, sa concentration va être augmentée. Néanmoins, une ventilation de ces espaces clos peut diminuer le niveau de concentration du radon.

→ La campagne de mesure s'est déroulée à l'automne à une période où les riverains sont plus confinés chez eux.

Acoustique

Quelle solution a été trouvée à Launay ? M. Bon dit avoir encore des problèmes.

→ Le cas de M. Bon a été pris très au sérieux. Nous avons fait intervenir nos meilleurs experts pour trouver une solution à son problème. En effet, une étude spécifique a été menée sur sa parcelle, sans qu'aucune source ne soit identifiée et mesurée par les capteurs mis en œuvre. Sur ce point, il est préférable d'échanger avec la personne directement concernée.

Boisements

Pour répondre au besoin de compensation de 90ha, l'équipe de la carrière a procédé à un mix entre des parcelles appartenant à la carrière et des apports fonciers privés.

Peut-on voir les conventions entre carriers et propriétaires en lien avec le boisement? Est-ce que c'est toujours possible de candidater ?
→ Oui, un exemple de convention pourra être fourni sur demande. C'est encore possible de candidater (avant l'automne) pour des parcelles sur les communes proches.

Proposition : l'équipe de la carrière propose une réunion « technique » complémentaire en présence des experts pour présenter les données et répondre à toutes les questions plus techniques des habitants.

4.
CHARTE D'ENGAGEMENTS

RAPPEL : LA CHARTE D'ENGAGEMENTS

La charte d'engagements, qu'est-ce que c'est ?

En lien avec le projet d'extension, l'équipe de la carrière a choisi de mettre en place une démarche d'information et de concertation exemplaire. A ce titre, divers temps de dialogue ont été réalisés, d'autres sont à venir. L'objectif de ces rencontres est de pouvoir, à terme, définir une charte d'engagements et de bon voisinage.

La charte d'engagements **recense les engagements que devra respecter le futur exploitant** du dépôt du dossier à la préfecture jusqu'à la fin de l'exploitation du site. Elle comprend deux types d'engagements :

- **Les rappels liés aux obligations réglementaires de l'exploitant,**
- **Les engagements volontaires issus des discussions avec vous.**

A terme, celle-ci sera **annexée au dossier de demande d'autorisation instruit par les services de l'Etat** et, le cas échéant, reprise dans l'arrêté d'autorisation du Préfet.

TRAVAIL AU FORMAT ATELIER

Poursuite du travail sur les engagements évoqués la dernière fois

- Des idées pour une amélioration des conditions d'exploitations actuelles (diffusion et remontées des informations, mesures sur les paramètres poussières et bruit, etc).

- Des points de vigilance pour le projet d'extension sur la gestion de ses impacts.

  → Ces points de vigilance vont venir nourrir l'étude d'impact, en cours de réalisation.

Thématiques d'engagements signalées

Information et communication	**Impacts (maîtrise, données, etc)**	**Vie de la carrière**

TRAVAIL AU FORMAT ATELIER

Thématiques d'engagements signalées

Information et communication

Exemples

Réunions riverains pendant l'exploitation avec présentation des résultats d'études réglementaires

Visites de l'extension

Poursuite des JPO

Visites nouveaux arrivants

…etc.

Impacts (maîtrise, données, etc)

Exemples

Suivi des analyses poussières, eau, bruit avec les habitants

Replantation : anticipation et suivi avec les habitants

Déplacements des installations pour la limitation du bruit

…etc.

Vie de la carrière

Exemples

Dispositif de contact 7/7 pour signaler aux carriers

Activités le samedi

Plan canicule

…etc.

TRAVAIL AU FORMAT ATELIER

ATELIER

- Retranscription des engagements proposés par les participants en novembre.

  - Propositions d'engagements figurant dans les obligations réglementaires

  - Propositions d'engagements allant au-delà du cadre réglementaire

Intégrés dans les documents de travail

Travail en 3 tables pour

- Inscrire ces engagements au sein des phases de la vie du projet
- Inscrire des engagements supplémentaires pendant l'atelier si nécessaire

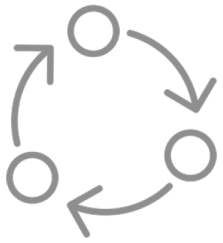

15 min par thématiques

CHARTE D'ENGAGEMENTS

Après la présentation en plénière, les riverains ont été invités à travailler en trois groupes sur différents supports afin de compléter les propositions énoncées à l'atelier précédent.

Les supports de travail présentaient :

- Les propositions relevant du cadre règlementaire ;
- Les contributions qui ne pourront pas aboutir et/ou qui nécessitaient des échanges et des clarifications de la part de l'équipe de la carrière ;
- Les contributions des riverains lors de l'atelier précédent, réparties en 3 catégories : Information/ concertation, Impacts et Vie de la carrière.

L'objectif de l'atelier était d'échanger sur l'ensemble de ces contributions et de les compléter par de nouvelles propositions qui viendront nourrir la charte d'engagements.

Peut-on repartir avec les documents et travailler dessus chez nous ? Il y a le besoin de s'approprier les informations.

→ Oui, les documents de travail sont à la disposition des participants. Il est malgré tout utile et intéressant de profiter du temps collectif de l'atelier pour échanger avec les autres participants.

Quelles sont les prochaines dates pour la suite?

→ Comme évoqué précédemment, une réunion technique sera prévue fin juin/début juillet, pour approfondir les sujets plus techniques.

→ Une autre réunion autour du travail sur la charte d'engagements sera programmée en septembre/octobre avant le dépôt du dossier.

Merci de votre attention !